



Présentation

La licence Nautisme et métiers de la plaisance forme des professionnels aux compétences transversales dans le secteur du nautisme et de la plaisance, capable d'être les interlocuteurs tant de la clientèle que des différents spécialistes amenés à travailler avec lui. L'objectif est de former des étudiants avec une culture générale technique et spécialisée dans le développement des services pour les plaisanciers.

Secteurs d'activité - Métiers visés par la formation

L'insertion professionnelle peut se faire dans les ports de plaisance, auprès des équipementiers maritimes, dans les chantiers assurant l'entretien, la construction et la réparation de bateaux de plaisance, auprès des entreprises de location de bateaux de plaisance, les entreprises de manutention et d'entretien, les compagnies d'armement maritime, les services (privés ou publics) de balisage et de sécurité maritime, les écoles de voile (responsabilité technique).

Compétences spécifiques visées

Les compétences requises par les diplômés de la Licence professionnelle « nautisme et métiers de la plaisance » ont été fixés par une commission regroupant des responsables d'entreprises, des gestionnaires des ports de plaisance et les responsables des organismes et collectivités impliqués dans cette filière. **Ces compétences sont :**

- de disposer d'une culture générale de l'ensemble des activités de la plaisance et des enjeux de la bande littorale,
- être capable d'avoir une vision globale d'un sujet ou d'une problématique,
- d'innover pour le développement d'un produit ou d'un service. 80% du coût et du positionnement d'un produit dépend des premières études (analyse des besoins et de la concurrence, rédiger un cahier des charges fonctionnel, rechercher des solutions, des interlocuteurs et des partenaires) et non de l'étude détaillée,
- assurer la gestion d'un projet,
- disposer d'un minimum de culture technique pour être l'interlocuteur de différents spécialistes,
- comprendre les règles économiques d'une entreprise (principalement des TPE et des PME dans ce secteur) ayant à gérer des clients (marketing, stratégie d'entreprise, économie, comptabilité),
- avoir des capacités à communiquer.

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aussi bien à des étudiants en **formation initiale** issus d'un bac + 2 (scientifique, technologique, commerce, sciences humaines, droit...) qu'à des étudiants issus du monde professionnel en **formation continue**.
Connaissance du monde du nautisme et de la plaisance. Un projet professionnel pour insertion dans ce secteur en relation avec le parcours.

Le bureau de la Formation Continue Universitaire (FCU) assure aux adultes en reprise d'études ou validation d'acquis, l'accueil et l'accompagnement sur les formations et les financements.

► **Lieu de formation**
Faculté de Sciences et Sciences de
l'Ingénieur
2 rue Le Coat Saint-Haouen 56100 LORIENT
Tél. : 02.97.88.05.50

► **Orientation et Insertion**
Tél. : 02.97.87.66 60 à Lorient
<http://www.univ-ubs.fr/suioip>

► **Environnement Numérique
de Travail : ent.univ-ubs.fr**

► **Formation continue**
Madame Eugénie CORLOBE
eugenie.corlobe@univ-ubs.fr
Tél. : 02 97 87 11 36

► **Échanges internationaux**
Tél. : 02 97 87 66 70 à Lorient

► **Restauration et hébergement**
CROUS - Restaurant universitaire
Tél. : 02 97 87 17 57
CROUS - Cité Universitaire
Tél. : 02 97 87 17 57

► **Maison des Etudiants**
Tél. : 02 97 83 37 93
12 bis rue de Lanveur- Lorient
mde.lorient@crous-rennes.fr

► **Activités Sportives Universitaires**
Tél. : 02.97.87.29.34 à Lorient



Enseignements

Activités nautiques et portuaires (71h)

Nautisme et navigation de plaisance
Fonctionnement d'un port de plaisance + mise en place norme ISO 14001
Organisation et sécurité maritime
Plaisance, histoire et patrimoine
Gestion d'une activité touristique et saisonnière

Organisation et management (76h)

Gestion et conduite de projet
Eco-Conception
Management /Qualité/ Normalisation
Biodiversité portuaire
Innovation et créativité
Conception produits

Conseils et diagnostics techniques (60h)

Dessin industriel
Matériaux
Vieillessement, corrosion, protection, durée de vie
Géologie
Moteur marin HB et InB

Pratique de gestion de projet tutoré : 150 heures par personne

Stage : 14 semaines minimum

Enseignements

Connaissance du navire, usage de la mer et législation (64h)

Aménagement du territoire et du littoral
Météorologie
Environnement et écologie
Droit et plaisance
Architecture navale

Conférences thématiques et visites d'entreprises (91h)

Travaux pratiques
Dans la peau d'un plaisancier
TP pratique de la voile (dans le cadre du sport le jeudi après-midi). En option
Economie de la course au large
Informatique et Plaisance
Plaisance et compétition
Plaisance et développement durable
Eco-navigation
Conférences diverses

Monde de l'entreprise et communication (84h)

Marketing
Création d'entreprise
Comptabilité
Communication
CV/stratégie embauche
Anglais
Recherche documentaire

Spécificités

Il s'agit de former des professionnels pluri compétents, opérationnels et autonomes disposant :

- de connaissances de l'ensemble des activités de la plaisance et des enjeux de la bande littorale,
- d'une culture technique élargie dans les domaines nautiques et portuaires (plaisance) et de connaissances scientifiques spécifiques (matériaux, motorisation, maintenance),
- de connaissances en marketing, en gestion de clientèle, d'aptitude au conseil et diagnostic technique.

La navigation de plaisance est synonyme de développement économique, mais ce développement ne correspond pas uniquement à la vente de bateaux et à la création de mouillages (les possibilités d'extension des ports de plaisance en France sont très limitées). Il est nécessaire de rappeler qu'en France, en moyenne les bateaux de plaisance sont utilisés 58 heures par an ce qui est fort peu. Le plaisancier est un consommateur en attente de services (à développer et surtout à inventer). Ces activités sont en train de se transformer compte tenu du coût de l'immobilier en zone littorale, de la législation, de la prise en compte des impacts sur l'environnement et de l'offre de service attendue par la clientèle.

Dans la bande littorale, l'espace disponible doit être partagé avec d'autres activités tel que la pêche professionnelle et amateur, la production de ressources végétales et animales (ostréiculture, conchyliculture, l'aquaculture...), la navigation (plaisance, commerce, militaire...), l'extraction de sables, la production d'énergie (éolienne offshore, hydrolienne...). La proximité des villes et d'activités agricoles sont aussi à considérer (avec de forts impacts sur la qualité des eaux).

Contacts

- Faculté de Sciences et Sciences de l'Ingénieur : Campus de Saint-Maudé 2 rue Le Coat Saint-Haouen 56100 LORIENT 02.97.88.05.50
- Orientation-Insertion SUIO-IP Service Universitaire et d'information et d'Orientation et Insertion Professionnelle 02.97.87.66.60
- responsable de la formation christophe.baley@univ-ubs.fr ; Secrétariat pédagogique annaig.quillo@univ-ubs.fr